

N°516

du 20
JUILLET
2012

Editorial

Par Koffi
SOUZA

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LA NOUVELLE DONNE
AFRICAINNE DE LA FRANCE

A l'occasion de la crise malienne, le président de la République a précisé dans son interview du 14 juillet les contours d'une nouvelle politique africaine.

CONDAMNATION SANS RESERVES DE LA SITUATION MALIENNE

Le Chef de l'Etat ne sous-estime pas la gravité de la situation au Mali. «Il faut que nos compatriotes sachent bien ce qui se passe au Mali. Ce n'est pas, vous savez, comme on le pense souvent, dans un regard distant à l'égard de l'Afrique, un coup d'Etat supplémentaire. Non. Il y a dans le nord du Mali un terrorisme qui s'est structuré, qui s'est organisé, qui occupe un territoire, qui à la fois met en cause les droits des personnes, parfois même leur intégrité physique, détruit des sites historiques qui sont au Patrimoine mondial, et qui veut engager un terrorisme pas simplement sur le lieu où il s'est déjà mis en place, mais à l'échelle de l'Afrique, et peut-être même de l'Europe.»

Cette condamnation sans réserves montre la dimension réelle du drame malien : c'est un problème qui, au delà d'un pays, a une dimension continentale.

LA FRANCE N'INTERVIENDRA PAS EN PREMIERE LIGNE

Le temps est fini où la France était le gendarme de l'Afrique. Si le président est solidaire du drame malien, ce partage ne se déroulera peut-être «pas dans les formes qu'on connaissait autrefois, où c'était l'armée française qui venait faire sa

suite à la page 6

P.6 Changement à la tête de la Primature

Kwesi Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, Premier Ministre



Kwesi Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, nouveau P.M.

P.4 Facilitation du commerce sur le
corridor Lomé-Ouagadougou

**A la recherche d'un
surveillant-contrôleur
pour Blitta-Aouda**

** Les travaux pourront démarrer
en novembre prochain.*

P.6 Appui de la Banque mondiale
à l'enseignement

**Le projet PERI
pour une éducation
de qualité au Togo**

P.3 Incidents au domicile de Jean-Pierre Fabre et réaction du Gouvernement

**Maintenir la flamme de la
communication des sanctions
pour éviter l'info à sens unique**

P.3 Exclusivement pour protéger les projets qu'elle finance

**Un numéro à appel gratuit
de la BAD pour dénoncer
la fraude et la corruption**



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales

- * Politique
- * Economie
- * Société
- * Sport
- * Culture...

- Informations Internationales

- Réflexions...

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Incidents au domicile de Jean-Pierre Fabre et réaction du Gouvernement

Maintenir la flamme de la communication des sanctions pour éviter l'info à sens unique

Sylvestre D.

On ne cessera jamais de le condamner : le pouvoir de Lomé ne dit presque pas ce qu'il fait. En ajoutant à cela, dans certains domaines, la manière des prises de décision qui est sujette à polémique. Au point où il n'est pas superfétatoire de clamer que les contestataires ont pris de l'avance dans les temps d'antenne. Et contre toute attente, les irréductibles réfractaires au changement dans la mouvance présidentielle en profitent pour s'octroyer des pouvoirs. Finalement, tout s'est accentué dans les deux camps à l'approche des prochaines élections législatives. Naturel, car c'est le moment des calculs. Pour l'opposition, il faut matraquer l'information pour exposer les dessous du régime à abattre. En face, ceux qui ne se retrouvent pas dans la stratégie de Faure Gnassingbé font tout pour déborder des limites réglementaires de leur pouvoir. « Le RPT est mort avec ses réflexes, mais reste à savoir si les RPT ne survivront pas », écrivait déjà L'UNION en avril dernier après l'acte historique de Blitta. C'est là qu'il faut prendre à sa juste valeur la prompte réaction de la Présidence de la République après les incidents au domicile de Jean-Pierre Fabre.

Faure Gnassingbé l'a réclamé, il l'a obtenu. L'éclaircissement est fait, après enquête du ministère de la Sécurité et de la protection civile. « D'après les recoupements des différents témoignages et sur la base de l'enquête de terrain, il a été établi sans équivoque que le domicile du Président de l'Alliance nationale pour le changement a subi, le samedi 14 juillet 2012, des voies de fait imputables à des éléments des forces de l'ordre. Ces éléments se sont retrouvés sur les lieux à la suite d'une poursuite engagée contre des manifestants qui y ont trouvé refuge, après avoir jeté des pierres aux forces de l'ordre sur la voie publique. En ma qualité de Ministre de la sécurité et de la protection civile, je condamne fermement ces dérapages intolérables qui sont en violation totale des textes et ne correspondent nullement à la noble mission assignée aux forces de l'ordre. La responsabilité essentielle des forces de l'ordre est et demeure celle de préserver l'ordre public et d'assurer la sécurité des personnes - quelles que soient leurs appartenances politiques - ainsi que celle des biens. Grâce à la vidéo, les quatre fautifs ont été identifiés et, eu égard à la gravité des faits, il a été décidé ce qui suit : 1) Les quatre agents fautifs sont mis aux arrêts de rigueur pour 60 jours et passeront en conseil de discipline. 2) Les soins des blessés seront pris en charge par l'Etat (...) Il faut toutefois noter que l'enquête de terrain et des témoignages concordants ont également révélé que les forces de l'ordre ont subi de la part des manifestants, des jets de pierre, des agressions verbales



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

et physiques et d'autres formes de provocation alors qu'elles procédaient au maintien de l'ordre sur la voie publique. Ces comportements sont tout aussi condamnables. C'est pourquoi, le Ministère de la sécurité et de la protection civile saisit l'occasion pour inviter toutes les parties prenantes à faire de preuve civisme, en garantissant le respect dû aux forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions ». Il a donc suffi moins de 48 heures pour les services du ministre Dokkissime Gnana Latta pour dire ce qui s'est passé. Naturellement, le patron de l'ANC garde ses droits de ne pas en être satisfait. Mais, dans le concret, on doit reconnaître que, pour une fois, tout est allé vite. Avec des sanctions à la fin. En contradiction flagrante des premières déclarations du

Commissaire central Kokou N'Sougan. « A aucun moment les éléments ne sont rentrés sur les artères débouchant sur le boulevard jusqu'à entrer au domicile de M. Fabre. Je suis surpris d'entendre cela. Au contraire, nos éléments ont reçu des projectiles de la part des manifestants. Je le mets au défi, ça c'est du faux », vociférait-il déjà le week-end. Quelle enquête lui a permis de tirer hâtivement cette conclusion ? Pour qui roule-t-il ? Ne pouvait-il pas anticiper que ses éléments peuvent lui mentir ? Voilà qui ne rehausse pas tout un appareil exécutif !

Et c'est là qu'il faut se demander, en plus, pourquoi l'Autorité supérieure a toujours gardé le silence sur les actes répréhensibles du passé. Qu'est-ce qui justifie qu'on prenne brusquement conscience du

principe de « la tolérance zéro » pour tous les abus dont se rendent coupables ceux qui sont investis de la responsabilité de protéger les citoyens ? Beaucoup de choses se sont passées, beaucoup de choses se disent et ont été dites. Leur dénominateur commun aura été que c'est la seule version des contestataires qui a été servie. Or, dans la logique de ne pas se compromettre en reconnaissant aussi sa faute, l'opposant togolais peine à admettre qu'une faute est aussi imputable à ceux qui l'admirent. Au Togo, les contestataires n'ont pas voulu dénoncer ceux qui ont profité des manifestations pour rançonner et voler des biens privés, pour endommager les rues en y brûlant des pneus. Au Togo, on n'a jamais voulu accepter que des militants surexcités aient pu provoquer les forces de l'ordre en premier.

Qu'à cela ne tienne, Faure Gnassingbé ne doit pas oublier que, avec ses idées novatrices de changement, beaucoup de gaffes et de bavures commises ici et là doivent lui être cachées. Même les ministres en ont fait ; ils traînent des dégâts insupportables. Il est logique que ce beau monde mette en place la machine de contre-vérités. Ce qu'il faut combattre en prenant tout ce qui raconte comme un donneur d'alerte. Tout le mal à souhaiter, c'est que la flamme de la communication de l'enquête demandée dans les 48 heures et du rapport établi se maintienne. Les ragots, les intoxications et les rumeurs trouvant toujours en la période électorale le moment propice pour éclore.

Exclusivement pour protéger les projets qu'elle finance

Un numéro à appel gratuit de la BAD pour dénoncer la fraude et la corruption

Le +1 (770) 7765658, c'est le numéro de téléphone sécurisé et confidentiel, installé aux Etats-Unis d'Amérique, que le groupe de la Banque africaine de développement (BAD), à travers le Département de l'intégrité et de la lutte contre la corruption (IACD), offre pour collecter les plaintes. Pour le service de rappel, il est loisible de laisser son propre numéro de téléphone, indicatifs de pays et de zone inclus, dans la boîte de messagerie vocale dont l'accès est limité seulement au personnel d'IACD. Neuf pays africains – dont le Ghana, le Bénin, la Tunisie, l'Angola, le Zimbabwe – disposent en plus des numéros locaux sécurisés et sans frais. Tout se met en place pour doter en ligne verte, dès l'année prochaine, tous les autres pays couverts par la Banque. La nouvelle a fait partie des points de sensibilisation au bénéfice d'une cinquantaine de délégués issus des agences d'exécution des projets financés par la BAD, d'institutions gouvernementales, d'ONG engagées dans la lutte contre la corruption, de collectivités situées dans les zones géographiques des projets et des médias du Togo et du Bénin. Le séminaire sous-régional

de Lomé, les 17 et 18 juillet 2012, a porté sur le thème « Responsabilisation, intégrité et lutte contre la corruption : approche de la BAD » (voir L'UNION n°515). Il a été question de faire connaître l'Unité de vérification de la conformité et de médiation (CRMU) qui administre le Mécanisme indépendant d'inspection (MII) et le Département de l'intégrité et de la lutte contre la corruption.

Dans le concret, la politique de dénonciation et d'enregistrement des plaintes vise à améliorer la bonne gouvernance et la transparence dans les interventions de la BAD. L'IACD se veut du coup un moyen de signaler la fraude, la corruption ou toute autre inconduite survenant dans les activités de la Banque. Les fonctionnaires de la Banque et ses agents temporaires, les membres du personnel élu, leurs conseillers et assistants, les consultants et toute autre personne recrutée ou employée à titre permanent ou temporaire, directement ou non, par la Banque, les tiers et les partenaires peuvent être dénoncés, sans exception. Dans le lexique consacré, le dénonciateur ou le plaignant ou encore le donneur d'alerte est toute

personne ou partie qui communique ou est sur le point de communiquer une préoccupation, assertion ou information indiquant qu'un acte de fraude, de corruption ou tout autre manquement est en train de se commettre ou a été commis à la Banque ou dans un projet de la Banque, en ayant l'intime conviction que la préoccupation, l'assertion ou l'information est véridique. Autrement, il ne faut pas crier avoir rêvé ou cru à une fraude ou corruption. On dénonce un acte, un fait. Pas une personne. D'où le modèle de requête existant, qui exige que le plaignant donne le titre du projet en question, décrive le projet en indiquant tous les faits pertinents, notamment le préjudice subi ou à subir, décrive la nature des droits ou intérêts des parties qui ont été ou risquent d'être directement lésés, décrive la façon dont l'action ou l'omission de la BAD a conduit ou pourrait conduire au non-respect des politiques et procédures de la Banque. Il faut aussi dire les dispositions prises par les parties lésées pour trouver une solution avec les services de la BAD, et dire pourquoi les parties ne sont pas satisfaites de la réponse de la BAD, etc. La requête doit toujours être

formulée par au moins deux personnes.

L'IACD protège le dénonciateur en garantissant sa protection et la confidentialité de ses identités. La protection vise à renvoyer une bonne image de la Banque. Des mesures sont également prises contre les représailles que peut subir un dénonciateur (renvoi, discrimination, rétorsion, harcèlement, vengeance, etc.). Des clauses sont insérées dans les accords de prêt et de don. On peut y voir la réintégration, le rappel des rémunérations et d'avantages, le transfert dans un autre service de la Banque... Un bémol toutefois : le dénonciateur anonyme d'un pays donné, non lié à la Banque, est difficile à protéger. Seules la confidentialité et la sécurité des outils d'enregistrement de sa plainte (téléphone, fax, email, courrier ou en personne) le sauvent. Bon à savoir : l'IACD s'entend un Etat dans un Etat ; il est totalement fermé aux agents de la BAD. Une requête déposée plus de 12 mois après la date d'achèvement du projet n'est plus recevable.

Et ça marche ! Les projets de la Banque ne souffrent pas de corruption et de fraude. Entre 2007

(année de départ) et 2012, le MII n'a reçu que 10 requêtes dont 3 ont été closes à la demande des requérants ou de la Banque qui a décidé de plus financer les projets concernés. Toujours des accords à la satisfaction des parties. Généralement, on y procède par la résolution de problèmes (médiation) et la vérification de la conformité. La procédure de résolution vise à rétablir un dialogue efficace avec les requérants, la BAD et toute autre partie intéressée en vue d'apporter une solution au(x) problème(s) sous-tendant la requête. La vérification, elle, doit dire si la Banque a respecté ses propres politiques et procédures, en plus de vérifier si, du fait d'une violation des politiques, un préjudice direct a été causé ou pourrait être causé à l'environnement et aux personnes affectées par le projet. Le processus d'enquête part de la réception des griefs au suivi des recommandations, en passant par l'examen des griefs, l'instruction préliminaire, l'enquête elle-même et l'établissement des rapports. Exclu le plaignant et toute autre personne, seul l'enquêteur peut déclarer l'existence de l'acte de fraude ou de corruption.

VERBATIM

Par Eric J.

Au nom de la société civile

Me Jean Yaovi Dégli, Président du Front Sage, a déclaré sur le plateau de la télévision deuxième Tv2 que « Malheureusement au Togo, nous avons une société civile institutionnelle. Il y a une partie qui est pour le pouvoir et l'autre partie qui est pour l'opposition. » Cette triste réalité n'est pas seulement togolaise, mais entièrement africaine avec ses conséquences néfastes sur nos sociétés en quête de liberté et de développement. D'autant plus que la société civile en Afrique joue désormais le jeu des partis politiques.

L'illustration parfaite au Togo vient du collectif « Sauvons le Togo » qui est un regroupement d'organisations de la société civile et de partis politiques d'opposition. « Il (le président de la Ligue togolaise des droits de l'Homme, Ltdh, ndlr) nous a quitté, mais quelque temps après, les mêmes personnes sont allées créer un collectif, cette fois-ci avec les partis politiques. Et, ils défendent les choses purement politiques en prenant une partie de ce que nous avons défendu au Front sage » a également affirmé Me Dégli parlant du Collectif « Sauvons le Togo. » La remarque ici est qu'à la tête de ce collectif se trouvent les défenseurs de droits de l'Homme qui parlent, revendiquent et exigent au nom de toutes les entités membres dont surtout les partis politiques.

Au cours d'une mission de promotion des droits de l'Homme de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples dont la délégation a séjourné dans notre pays du 15 au 23 mai 2012, Me Reine Alapini-Gansou, la chef de mission a démontré les inconvénients de cette combinaison (défenseurs des droits de l'Homme et partis politiques). Prenant l'exemple de la Côte d'Ivoire, elle a indiqué que l'une des raisons évidentes de la guerre dans ce pays frère et ami a été la manipulation de la société civile par la classe politique. C'est pourquoi, elle a précisé que chacun a son rôle à jouer mais ils peuvent réagir sur une même préoccupation publique, chacun de son côté avec sa propre méthode.

Evidemment, les organisations de la société civile se distinguent des organisations politiques dont la vocation est la conquête et l'exercice du pouvoir par leur capacité à réguler le pouvoir afin qu'il soit respectueux des équilibres et arbitrages nécessaires au bon fonctionnement de la Cité. Mais, lorsque tous se confondent dans une même entité, le cafouillage est total.

En cela, rien ne peut donc étonner quiconque, quand le coordonateur du collectif « Sauvons le Togo », Me Zeus Ajavon, issu de la société civile demande le report des élections avant de se rétracter pour dire que les élections ne les intéressent pas. Et surtout d'annoncer le déluge pour le Togo. Tout ça, au nom de la société civile.

Panier de la ménagère à Lomé

Céréales non transformées et légumes frais font baisser le niveau des prix en juin

Jean Afolabi

Le niveau général des prix à la consommation a connu, en juin 2012, une baisse de 0,4% contre une hausse de 1,0% le mois précédent. La baisse de 1,3% des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" explique principalement le repli du niveau général des prix au cours du mois de juin 2012, indique la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. Le repli observé au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est essentiellement dû aux postes "Céréales non transformées", "Légumes frais en fruits ou racine" et "Légumes frais en feuilles", qui ont connu respectivement une baisse de 3,6%, 10,7% et 21,7%.

Dans le même temps, les postes "Tubercules et plantain" et "Légumes secs et oléagineux" ont enregistré respectivement une hausse de 16,9% et 15,2%. Par ailleurs, la fonction de consommation "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" a enregistré une hausse de 0,5% en liaison avec la progression observée au niveau du poste "Combustibles solides et autres".

Les produits qui ont eu une forte contribution à la baisse de l'indice sont : "Tomate" (-16,1%); "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (-8,3%); "Hareng (Manvi) fumé" (-33,6%); "Gombo frais" (-



25,4%) et "demè" (-28,6%). Dans le même temps, les produits suivants ont connu une hausse : "Ighame" (+20,3%); "Haricot blanc" (+30,2%); "Sardinelles fumées" (+10,5%); "Anchois fumé" (+7,9%) et "Charbon de bois" (+4,7%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu un léger repli de 0,01% contre une baisse de 0,2% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors "produits frais"), a connu une légère hausse de 0,03% contre une hausse de 0,4% au mois de mai 2012. L'analyse suivant l'état des produits révèle que la baisse du niveau général des prix, est à attribuer principalement à la diminution de 2,7% des prix des produits frais. Suivant la durabilité, le repli est dû à la diminution de 0,9% des prix des biens non durables. S'agissant des secteurs, la baisse du niveau général des prix provient de la diminution de 4,0% des prix des produits du secteur primaire.

Le niveau des prix du mois de juin 2012, comparé à celui du mois de mars 2012 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,3%, en liaison avec l'augmentation des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" qui a enregistré une variation de 5,0%. Par rapport à juin 2011 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une augmentation de 2,0%, due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Transports" (+5,2%), "Logement, eau gaz, électricité et autres combustibles" (+5,2%) et "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,3%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 2,5% en juin 2012 contre 2,8% en mai 2012. En janvier 2012, il était de 3,7% dans la zone UEMOA.

Facilitation du commerce sur le corridor Lomé-Ouagadougou

A la recherche d'un surveillant-contrôleur pour Blitta-Aouda

*** Les travaux pourront démarrer en novembre prochain.**

Les choses vont vite et le gouvernement veut parer au plus pressé pour remédier à la dégradation de la Nationale 1 qui constitue l'un des tronçons du corridor Lomé-Ouagadougou. L'augmentation du trafic oblige, il y a lieu de fluidifier la circulation sur cet axe principal. D'aucuns diront de peur de faire fuir les gros porteurs en provenance de l'hinterland (Burkina Faso, Mali et Niger).

A peine la Banque ouest africaine de développement (Boad) et la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (Bidc) ont-elles approuvé le financement de travaux de réhabilitation de 48 kilomètres de tronçon entre Blitta et Aouda que le ministère des Travaux publics s'est lancé à la recherche des services d'un consultant. Celui-ci aura pour tâche de surveiller et de contrôler les travaux de réhabilitation dudit tronçon. Entre Blitta et Aouda, la couche de fondation va être entièrement reprise ; une couche de base en grave bitume sera ensuite réalisée, qui sera suivie d'un revêtement en béton bitumineux. Le système de drainage sur le tronçon sera également revu. Pour une meilleure exécution desdits travaux, le ministère des Travaux publics recherche – d'ici le début de la semaine prochaine – des compétences en la matière, avec à l'appui notamment par des brochures, références concernant l'exécution de prestations analogues... démontrant qu'elles sont qualifiées pour ces genres de services.

A sa récente session ordinaire, tenue le 27 juin à Dakar, le conseil d'administration de la Banque ouest africaine de développement (Bad) avait également approuvé le financement de la réhabilitation et le



Tchamda Andjo, Ministre sortant des Travaux Publics

milliards de francs Cfa pour la réhabilitation du tronçon Blitta-Aouda du corridor Lomé-Ouagadougou au Togo sur une longueur totale de 48 kilomètres. Cette partie du corridor aura une largeur courante de 10 mètres dont une chaussée de 7 mètres et deux accotements de 1,5 mètre. L'objectif du projet, précise la banque, consiste à améliorer la praticabilité du tronçon Blitta-Aouda par l'augmentation du niveau de service sur cette portion du corridor. La date probable de démarrage des travaux est fixée en novembre prochain, pour un délai d'exécution de 18 mois maximum, indique-t-on au ministère des Travaux publics. Les compétences sont recherchées au-delà du Togo, principalement au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao).

L'accent est de plus en plus mis sur le rôle qu'il joue dans la desserte des pays du Sahel à partir du port autonome de Lomé. Au même moment que la Boad, le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (Bad) avait également approuvé le financement de la réhabilitation et le

bitumage de 303 km de route, dont 150 km au Togo et 153 km au Burkina Faso sur le même corridor. Le projet comporte également des aménagements connexes tels que la construction de plus de 100 km de pistes rurales, la réhabilitation d'infrastructures sociales et d'appui aux femmes, ainsi que deux volets importants pour la facilitation du transport et le renforcement des capacités, a indiqué un communiqué de la Banque.

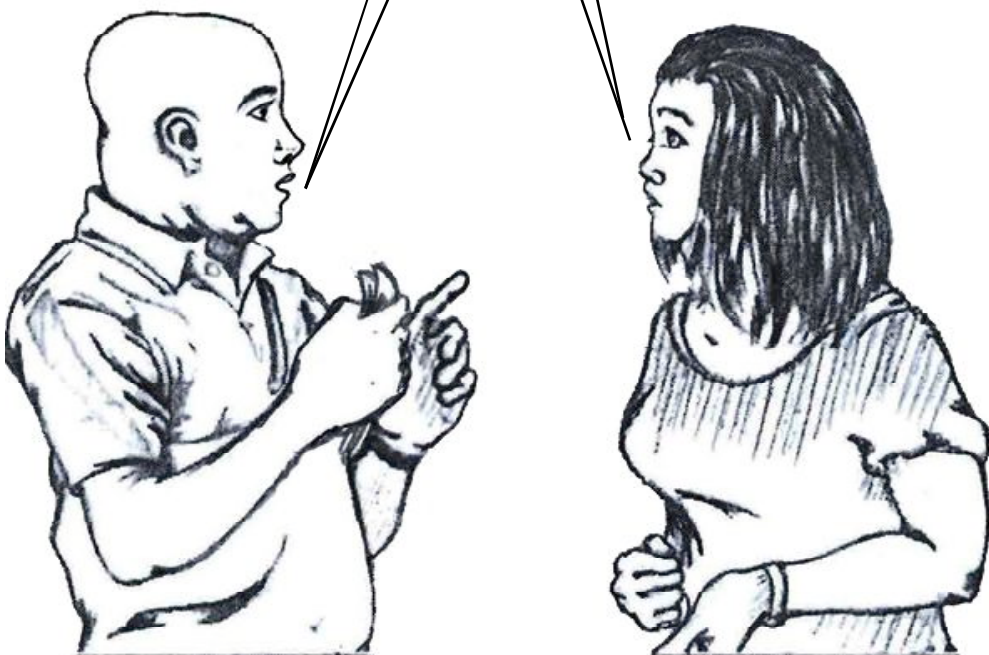
La contribution de la Banque au financement du projet s'élève à 175,66 millions d'unités de compte (UC), soit 278,6 millions de dollars (environ 139,3 milliards de francs Cfa) des ressources du Fonds africain de développement (Fad) et de la Facilité des Etats Fragiles, représentant un peu plus de 70% du coût total du projet. Sur le financement de la Banque, 136,33 millions d'UC (soit 216,2 millions de dollars) sont sous forme de don, dont 84,6 millions d'UC au Burkina Faso, en plus d'un prêt de 21,53 millions d'UC, soit un total de 106,13 millions d'UC. Pour sa part, le Togo a bénéficié d'un total de 69,53 millions d'UC (109,85 millions de dollars) dont 51,73 millions d'UC (81,73 de dollars) sous forme de don.

JUSTE PAR DES CHIFFRES

Vous autres, le saviez-vous? C'est la nouvelle rubrique de votre journal pour nous projeter quelques chiffres sur le Togo. Histoire de faire réfléchir le collège des décideurs: gouvernants, secteur privé, ONG, associations, médias, bailleurs de fonds,... Des fois, sous un air ironisant.

Notre bonne forme est en chute. Tiens, en 2012, le budget du ministère de la Santé est de 8,8 milliards cfa de moins (49,8 milliards).

Bon, je peux donc calculer. En 2009, ce budget était de 58,6 milliards cfa.



Source:FMI, 2011

Infrastructures, agriculture, PME, manufacture

La Chine double ses crédits à l'Afrique pour un total de 10 000 milliards Cfa

La Chine a annoncé jeudi un doublement à 20 milliards de dollars – soit 10 000 milliards de francs Cfa – de ses crédits à l'Afrique, un geste qui reflète sa présence croissante sur ce continent, tout en s'engageant à faire profiter davantage l'Afrique de ses investissements. L'annonce a été faite par le président chinois Hu Jintao en présence de son homologue sud-africain Jacob Zuma, du président du Bénin et de l'Union africaine (UA) Boni Yayi ainsi que du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à l'ouverture de la cinquième conférence ministérielle du Forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC). M. Hu, cité par l'AFP, a précisé que les prêts, dont la durée n'a pas été indiquée, seraient affectés aux infrastructures, à l'agriculture, l'industrie manufacturière et au développement des PME.

Deux fois plus importants que les 10 milliards de dollars annoncés en

2009 lors de la précédente édition de cette conférence trisannuelle à Charm el-Cheikh, en Egypte, ils traduisent la présence grandissante de la Chine en Afrique où elle multiplie les investissements, notamment dans les matières premières nécessaires à la poursuite de sa croissance. "Les destinées de la Chine et de l'Afrique sont étroitement liées, et leur amitié est profondément ancrée dans les peuples chinois et africains", a assuré le président chinois dans son discours d'ouverture. "La Chine soutient avec sincérité les pays africains engagés sur une voie de développement qui leur est propre et (...) leur capacité à se développer de façon indépendante", a poursuivi M. Hu. La coopération avec la Chine "crée des opportunités pour les pays africains de diversifier leurs économies, de créer des emplois et d'améliorer la santé et l'éducation", a assuré de son côté Ban Ki-moon.

Pékin est depuis 2009 le premier partenaire commercial de l'Afrique. Les échanges ont atteint l'an dernier un record à 166,3 milliards de dollars, en hausse de 83% par rapport à 2009, d'après le ministère chinois du Commerce. Hu Jintao a encore annoncé que son pays allait augmenter son aide à l'Afrique, assurer la formation de 30.000 personnes, offrir des bourses à 18.000 étudiants et envoyer 1.500 personnels médicaux sur le continent. L'aide chinoise à l'Afrique a augmenté de 60% depuis 2009, avait indiqué mardi le porte-parole du ministère du Commerce Shen Danyang, sans fournir de montant. Les investissements directs chinois en Afrique ont également progressé de 60% depuis 2009 pour atteindre 14,7 milliards de dollars à la fin 2011, selon la même source, qui a précisé que plus de 2.000 sociétés chinoises y ont des investissements.

FOOTBALL/ EQUIPE NATIONALE/ AMICAL

L'AS Douanes tient en échec la Sélection togolaise Junior

Malgré l'annulation du match international amical contre l'équipe nationale junior du Bénin, les Eperriers juniors se sont produit, mercredi, sur la pelouse d'Agoé en disputant un match contre l'AS Douanes (1-1), 3e au classement du championnat national de Première Division.



Pour une première rencontre, les automatismes n'étaient pas au point. Et l'équipe nationale togolaise dirigée par Adam Fazazi a souffert pendant les vingt premières minutes avant de trouver peu à peu le rythme. Mais les Douaniers, plus aguerris, n'ont pas attendu beaucoup de temps pour ouvrir le score après une quinzaine de minutes de jeu par l'entremise de Moustapha Abdoul Waliyou qui profitait des errements de la défense des U-20. Mais à force de pousser, les juniors togolais réussiront à rétablir la parité juste avant la pause, œuvre de Claude Koutob.

De retour des vestiaires, Adam Fazazi Multiplia les changements, mais les Douaniers ont fermé le jeu. "Individuellement, nous avons vu des

joueurs de qualité, mais collectivement, il leur reste beaucoup de choses à corriger. En fermant un peu le jeu, nous avons constaté qu'ils avaient beaucoup de peine à dérouler leur jeu", reconnaît-on dans le camp des Douaniers.

"Ce match s'inscrit dans un programme de mise en place d'une sélection nationale junior. Le travail va se poursuivre avec d'autres joueurs dans les semaines à venir. Ce n'est qu'à la fin des présélections que nous aurons une idée des joueurs susceptibles de faire partie de l'équipe nationale", a expliqué, de son côté Adam Fazazi.

Liste des présélectionnés

Yakoubou Nouridine(Unisport), Ouro-Gbelé Anasse (Asko), Guéli Kofi

(AS Togo Port), Awunyo Papa (Tunisie), Vivo Koffi (Anges de Notsè), Amegnaglo Thomas (AS Douanes), Agbeniyadan Komlan (Espoir FC), Koutob Claude (Semassi), Dongo Attikpowoun (AS Douanes), Guedje Cyril (Anges de Notsè), Placca Fessou Mèmè (Agaza).

De Souza Savant (Etoile Filante), Akpah Foli (AS Togo Port), Abdou Kerim Rachid (Sara Sport), Yaya Issifou (Okiti), Moglo Koami (Tigre Noir Zéphyr), Sorafina Nafiou (Kotoko), Amouzou Roland (Loezi FC), Bagna Abibou (TAC), Novon Efoué (Gbohloesu), Agbeto Ballack (Espoir FC), Koudeka Coefi Madjé (Canon du Sud, Burkina), Tchassanti Gnandi (Nahada).

FOOTBALL /

CAF : Jacques Anouma rêve de succéder à Hayatou

Jacques Anouma, l'ancien président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), vient d'officialiser sa candidature à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), par le biais d'un communiqué de l'instance ivoirienne.

Patron de la FIF de 2002 à 2011, Jacques Anouma souhaite prendre les commandes de la CAF à la place du Camerounais Issa Hayatou qui préside cette instance suprême du football africain depuis 1988. L'Ivoirien a officialisé sa candidature samedi après un entretien avec son successeur à la FIF, Augustin Sidy Diallo, qui s'est déroulé le jeudi 12 juillet. Membre du comité exécutif de la FIFA, Jacques Anouma souhaite obtenir le soutien de la FIF pour avoir une crédibilité afin de récolter le plus de voix possibles dans les autres pays pour battre Hayatou.

Préoccupé par la préparation du dernier tour des éliminatoires de la CAN 2013 en Afrique du Sud, Augustin Sidy Diallo préfère attendre le dénouement du choc face au Sénégal pour soutenir officiellement son ami dans cette aventure. Caren cou-

lisses, les choses sont claires : le parrainage d'Augustin Sidy Diallo lancera la campagne électorale. Un membre de l'équipe de Jacques Anouma confirme cette information à Abidjan.net : "Dans ce genre d'élection, il faut avoir l'aval de la Fédération de son pays pour plus de crédibilité. Un autre pays peut parrainer votre candidature mais cela est souvent sujet à polémique. Les gens diront que son pays ne lui fait pas confiance. C'est important que la FIF nous soutienne !"

Depuis 30 ans, Jacques Anouma est au quotidien de la gestion du football dans son pays. Quand il fut à la tête de la FIF, Jacques Anouma a restructuré le championnat professionnel. Ces changements ont permis à la Côte d'Ivoire de participer à deux Coupe du monde en Allemagne en 2006 et Afrique du Sud en



2010, sans oublier une finale à la CAN 2006 en Egypte et des participations à celle de 2008 et 2010 sous sa direction.

Deux mandats parfaitement gérés par Jacques Anouma qui en toute logique est devenu membre du comité exécutif de la FIFA en 2006.

FIFA : Le Bénin dans le viseur de la FIFA

L'instance mondiale du football menace de sanction la Fédération béninoise (FBF), si l'Etat continuait à s'ingérer dans les affaires de la FBF. L'interférence de l'appareil étatique dans le fonctionnement des fédérations constitue une violation des statuts de la FIFA et l'instance a tenu à le rappeler au Bénin, dont le Tribunal

Administratif a déclaré reconnaître Victorin Attalou comme étant le président de la Fédération, et non son prédécesseur, Anjorin Moucharou.

Une décision qui a amené la FIFA à taper du poing sur la table pour rappeler son mode de fonctionnement, ainsi que celui de toutes les fédérations. En cas de mise en ap-

plication des sanctions, la FBF pourrait être purement et simplement suspendue et la sélection nationale privée de rencontre, ce qui serait mal venu au moment où les Ecureuils sont actuellement leader de leur groupe dans les éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

Appui de la Banque mondiale à l'enseignement Le projet PERI pour une éducation de qualité au Togo

Late Pater

Le Togo vise la scolarisation primaire universelle en 2020. Il entend également améliorer la qualité de l'éducation et réduire le taux d'encadrement à la valeur recommandée par le cadre indicatif de l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée, soit 1 enseignant pour 40 élèves. Pour atteindre ces objectifs, le plan sectoriel de l'éducation (PSE) prévoit la construction de 1060 salles de classes par an, en moyenne.

C'est ainsi que le pays a bénéficié en octobre 2010, d'un financement de 45 millions de dollars (environ 22,5 milliards de FCFA) pour la mise en œuvre du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI). Les efforts du gouvernement togolais sont ainsi encouragés par la Banque mondiale à travers le Fonds catalytique de l'Initiative Fast Track.

Le PERI vise à accroître la couverture scolaire et le taux de rétention dans l'enseignement, à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et à renforcer les capacités institutionnelle et communautaire en matière de mise en œuvre et de gestion du projet.

Conçu pour être exécuté sur une période de trois ans (2010-2013), le PERI permettra de soutenir la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'Éducation, à travers la mise à disposition de moyens pour augmenter le nombre d'enfants ayant accès à un cycle primaire complet. Il est donc prévu la construction de 815 nouvelles salles de classes, dotées de points d'eau et de latrines, le tout avec un accès facile aux personnes handicapées.

La première composante de PERI qui est l'« Accès et Rétention », prévoit la construction de 815 salles de classes dont 611 en milieu rural et 204 en milieu urbain, équipées en mobilier. Le lancement des travaux a été effectif, faut-il le souligner, vendredi 13 juillet 2012 à Agové dans la Préfecture du Bas-Mono. Cette composante permettra aux enfants d'avoir accès à l'école et d'y rester le plus longtemps que possible.

La gestion des travaux en milieu urbain étant confiée à l'agence



Bernadette Lèguezim-Balouki, Ministre sortante des Enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation

d'exécution des travaux urbains, AGETUR et en milieu rural, aux Comités de Gestion de l'Ecole Publique (COGEP).

La composante 2 qui concerne l'amélioration de la qualité de l'éducation, prévoit la fourniture de 1,5 million de manuels scolaires accompagnés de 50000 guides du maître.

Par ailleurs, des subventions additionnelles d'un montant total de 2,5 milliards de FCFA, seront accordées à certaines écoles sélectionnées pour leurs performances, sur les trois ans du projet, et 3 nouvelles Écoles normales d'instituteurs seront construites pour former des enseignants.

Après deux ans, le PERI a été exécuté à 32%, a fait savoir lundi 16 juillet, la ministre des Enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Bernadette Lèguezim-Balouki, lors d'une rencontre avec la presse.

Pour le chargé de l'éducation auprès de la Banque mondiale, Mathieu Brossard, ce projet est une vraie innovation au Togo et dans la sous-région.

Il souligne que des mécanismes de suivi rigoureux par rapport aux matériels distribués aux élèves, le respect du calendrier de construction, les subventions d'investissement, etc) sont mis en place afin que les 815 salles de classe et toutes les autres réalisations soient effectives le plus rapidement possible.

Changement à la tête de la Primature Kwesi Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, Premier Ministre

Enfin la fumée blanche !

Il a fallu attendre un peu plus d'une semaine, soit exactement neuf jours pour que sorte la fumée blanche. Le nouvel occupant de la primature.

Par décret signé du président de la République, ce jeudi 19 juillet 2012, M. Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu est nommé Premier Ministre de la République Togolaise en remplacement de M. Houngbo F. Gilbert démissionnaire depuis le 11 juillet 2012.

Précédemment Ministre du Commerce et du Secteur Privé, M. Ahoomey-Zunu prend donc la charge de poursuivre les consultations pour former un gouvernement, probablement, de large consensus suivant la nouvelle dynamique de gestion du pays, insufflée par le Chef de l'Etat, Faure E. Gnassingbé avec une feuille de route bien définie.

La feuille de route pour le nouveau gouvernement
Communiqué de la Présidence de la République

Au moment où prend fin la gestion du gouvernement Houngbo, le Président de la République tient à féliciter le premier ministre et les ministres sortants pour les efforts accomplis dans la gestion.

Il a dans le même temps défini la feuille de route pour le nouveau gouvernement. Cette feuille de route repose sur 4 piliers :

-1^{er} pilier : L'APPROFONDISSEMENT DU DIALOGUE DEMOCRATIQUE

La plus large participation de tous à la gestion des affaires du pays doit être constamment recherchée. Les droits de l'opposition doivent être respectés. Les administrations doivent être impartiales. La justice doit faire respecter les règles de l'état de droit.

-2^e Pilier, LE RESPECT DES REGLES DE BONNE GOUVERNANCE

Il convient de poursuivre l'assainissement des finances publiques pour obtenir le meilleur fonctionnement de l'Etat au moindre coût. Il faut appliquer scrupuleusement les textes relatifs à la lutte contre la



corruption

Il faut simplifier les formalités administratives pour rendre plus facile la vie des citoyens et des opérateurs économiques.

-3^e Pilier, LA PROMOTION D'UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE PACIFIQUE ET LA PROTECTION DES CITOYENS CONTRE L'INSÉCURITÉ

-Dans l'Afrique troublée et alors que se développe la crise au Sahel les forces de sécurité doivent sans cesse être modernisées pour faire face aux défis extérieurs. Le Togo poursuivra notamment au conseil de sécurité de l'ONU ses efforts pour le maintien de la paix et pour une société internationale ouverte et juste. Il développera sa coopération avec les puissances amies.

-Sur le plan interne, les forces de sécurité doivent permettre à chacun de vaquer à ses occupations et de protéger sa personne et ses biens. -L'exercice des libertés doit être développé. Il conviendra de protéger de la personne humaine contre les attaques personnelles et les agressions verbales ou écrites.

-4^e PILIER, LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Le Togo a fait un grand effort pour la modernisation des équipements publics. Cet effort doit être poursuivi pour les routes, ports et aéroports, hôpitaux, et écoles. Nous devons cependant contribuer à la préservation de ces acquis en évitant la destruction des édifices publics. Mais il convient également de développer une économie de proximité permettant à chaque citoyen de profiter de l'essor économique.

C'est vers tous les togolais que doivent se concentrer les actions du gouvernement pour améliorer les conditions de vie de toute la population.

Qui est Kwesi Ahoomey-Zunu Arthème ?

Kwesi Ahoomey-Zunu est âgé de 54 ans. Il a une formation juridique de haut niveau (maîtrise en droit, et relations internationales, et deux diplômes d'études supérieures de doctorat en droit public et en aménagement du territoire.)

Citoyen actif, il a milité à la CPP d'Edem Kodjo et s'est spécialisé dans la défense des droits de l'homme et dans l'organisation des élections. Il est successivement secrétaire administratif de la Commission Nationale des droits de l'homme (1988-1994), membre de la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée Nationale en sa qualité de député (1994-1999).

Il a été membre (1993-2005) et président (2000-2002) de la Commission Electorale Nationale indépendante.

Nommé ministre de l'administration territoriale (de septembre 2006 à décembre 2007), il est depuis janvier 2008 secrétaire général de la présidence de la République et depuis mars 2011 ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé.

Lutte traditionnelle

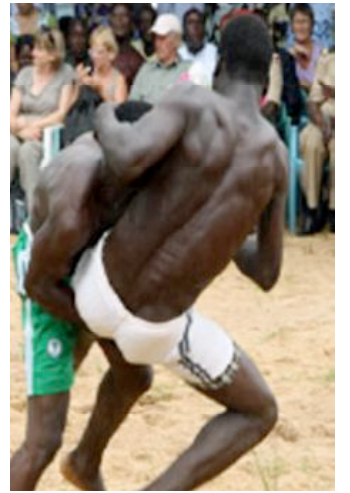
Les Evalas juste pour trois jours

Les Evalas 2012 vont durer trois jours, précisément du samedi 21 au lundi 23 juillet. Juste trois jours, contrairement au passé. Les premières informations indiquaient plutôt 7 jours, du 14 au 21 juillet. C'est la première fois dans l'histoire que ces luttes instituées par le général Eyadema tiennent en si peu de temps. Selon les recoupements, ce n'est pas un hasard d'un agenda du chef de l'Etat, coutumièrement présent à ces cérémonies traditionnelles. Même si ce n'est pas dit officiellement, il s'agit d'une volonté politique délibérée de réduire la chronologie de ces cérémonies traditionnelles d'initiation en pays kabyè. Une réforme en douce.

Signe des temps. Sans que le public s'aperçoive des changements de ces dernières années, le temps de déroulement des Evalas s'est réduit comme peau de chagrin depuis l'arrivée de Faure Gnassingbé au pouvoir en 2005. On est passé d'une période de trois semaines à deux, puis à trois jours seulement. Ce qui est peut-être raisonnable. Ce changement reflète la volonté du chef de l'Etat de normaliser ces cérémonies traditionnelles qui ont semblé paraître quelque peu exceptionnelles. Par le passé, elles mobilisaient l'essentiel de l'administration dont certains cadres se délocalisaient dans la préfecture de Kara pendant toute la période festive des luttes.

Depuis son arrivée, le chef de l'Etat a exprimé une volonté de rupture avec ce passé. Les Evalas 2012 constituent donc une fête traditionnelle normale. Cela ne réduit pas pour autant la portée symbolique de cette fête d'initiation qui constitue un moment important de communion des peuples kabyè, mais également une opportunité pour les touristes de découvrir le pays kabyè.

Symboliquement, les rites initiatiques evalas sont un passage obligé pour le jeune kabyè originaire de la préfecture de la kozah d'entrer dans la vie adulte. Les luttes proprement dites ne sont que la phase spectaculaire des rites qui comportent plusieurs étapes. Généralement, c'est cette phase spectaculaire qui intéresse le public, car on a fini par l'ériger en compétitions inter-tribales ou inter-villageoises alors que dans les temps immémoriaux, il s'agit juste d'épreuves initiatiques.



Le jeune évalo a généralement entre 18 et 21 ans. Les luttes sont caractérisées par de chaudes empoignades, sous l'arbitrage d'un chef traditionnel. Sociologiquement, ces luttes expriment la lutte de l'homme dans un environnement souvent hostile et ingrat. Peuple de la montagne, les kabyè de la Kozah doivent affronter la nature, guère clémente, et tirer leur pitance d'une agriculture, certes ingénieuse, mais arrachée difficilement à la terre. Historiquement, le kabyè a dû, pour survivre, se battre avec ses voisins, dont les Bassar et surtout les Cotoncolis pendant l'esclavage.

Contrairement aux populations de la Kozah, les kabyè de la Binah n'ont pas la même forme de rites traditionnels. Ces derniers ont une forme plus soft, sans lutte mais constituée uniquement de rituels. Alors que les Evalas de la Kozah ne consomment par exemple la viande du chien que pendant les évalas, dans la Binah, le chien fait partie intégrante de la nourriture protéique de coutume. Il y a tout de même un village dans la Binah dont le rite d'initiation est plus dur et violent que celui des évalas. Les habitants de ce village de la Binah utilisent les fouets.

Les Evalas sont aussi un moment de fêtes et de retrouvailles. Pour les touristes, il s'agit de découvrir la musique kabyè, très méconnue et mais exploitée à bon escient par King Mensah. Basée sur des instruments rudimentaires sortis de la métallurgie, la musique kabyè exprime des rythmes variés. Les kabyè ont une danse très pudique, instituée sur de petits mouvements du corps.

Bref, les Evalas en trois jours, ce sera vraiment intense.

EDITORIAL

LA NOUVELLE DONNE AFRICAINE DE LA FRANCE

suite de la page 1

police.» François Hollande souhaite qu'une intervention se place dans le cadre de l'Union africaine et des Nations unies.

«C'est aux Africains de décider ce qu'ils ont à faire. Et au Conseil de Sécurité, il y a eu une résolution qui permet justement aux Africains de faire cette intervention, avec le soutien de l'ONU.»

LE FACHEUX PRECEDENT LIBYEN

On ne peut oublier le fâcheux précédent libyen car c'est la dislocation de la Libye qui a permis au terrorisme armé d'essimer au Sahel. Certes le régime libyen devait évoluer mais les conditions dans lesquelles ces changements ont été engagés sont à l'origine de la situation actuelle. En effet,

le Conseil de Sécurité a autorisé une opération destinée à protéger les populations mais celle-ci a été interprétée comme une autorisation de détruire les institutions. Cette opération a généré le chaos. Elle rejaillit aujourd'hui sur la situation en Syrie puisque la Russie et la Chine qui estiment avoir été bernées sur le problème libyen refusent de s'associer à une nécessaire intervention contre le régime de Damas.

Pourtant, il y a urgence à rétablir l'intégrité du Mali. Mais la France n'est plus le gendarme de l'Afrique mais une partenaire parmi d'autres d'un continent auquel elle reste indissolublement liée mais qui, aujourd'hui majeur, doit prendre en mains son destin.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récapissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Les chevaux qui font rêver

Le Pari mutuel togolais (PMU'TG), un produit de la Loterie nationale togolaise (LONATO) promet «la fortune en fin de course» à ceux qui sauront faire les bons classements. Pour ce faire, depuis quelques années, la LONATO a rapproché plus les togolais de ce produit à travers les clubs PMU'TG.

Etonam Sossou

Carrefour la Pampa, à Adidogomé. Il est 9h45. Au club du Pari mutuelle togolais (PMU'TG), deux personnes sont assises sur l'unique banc. Ce jeudi 05 juillet, elles tentent de trouver les bonnes combinaisons numériques qui leur permettraient d'être les heureux gagnants du quarté de ce jour. Leur habillement : pantalons et tee-shirts tachés d'huile ; ce sont des travailleurs qui exercent dans le domaine de la mécanique. Sous leurs yeux, le journal hippique. De temps à autre, elles feuilletent d'autres documents qui se trouvent sur la table. Il y en a 3 : Pronostic défis, Stato Turf, France Turf.

Ce sont des extraits photocopiés des deux derniers qui sont disponibles. Dans ces documents, des classements proposés par des média, des spécialistes et même des combinaisons dites «scientifiques» dont les auteurs définissent en ces termes : «la synthèse du classement théorique, des PAB, de la presse, de l'étude des lignes de référence et pour le trot, de la qualité de l'engagement».

Des aspects astrologiques aussi s'y mêlent dans les extraits de France Turf. En consultant notre signe astrologique, pour ce qui est du mois de juillet 2012, on trouve les indications suivantes : «succès : concentrez-vous sur les courses départ auto sart ; les meilleurs jours du mois 4, 12, 18 ; chiffre bénéfique : 8 ».

Derrière le guichet, un jeune homme. Comme par un enchantement, 7 parieurs entrent dans le club avec leurs combinaisons en main. «Il n'y a pas d'électricité» leur fait-on savoir. «Vous ne payez pas vos factures d'électricité ?» ironise l'un d'eux. «Il faudrait vérifier si le

problème n'est pas au niveau du compteur », conseil un autre.

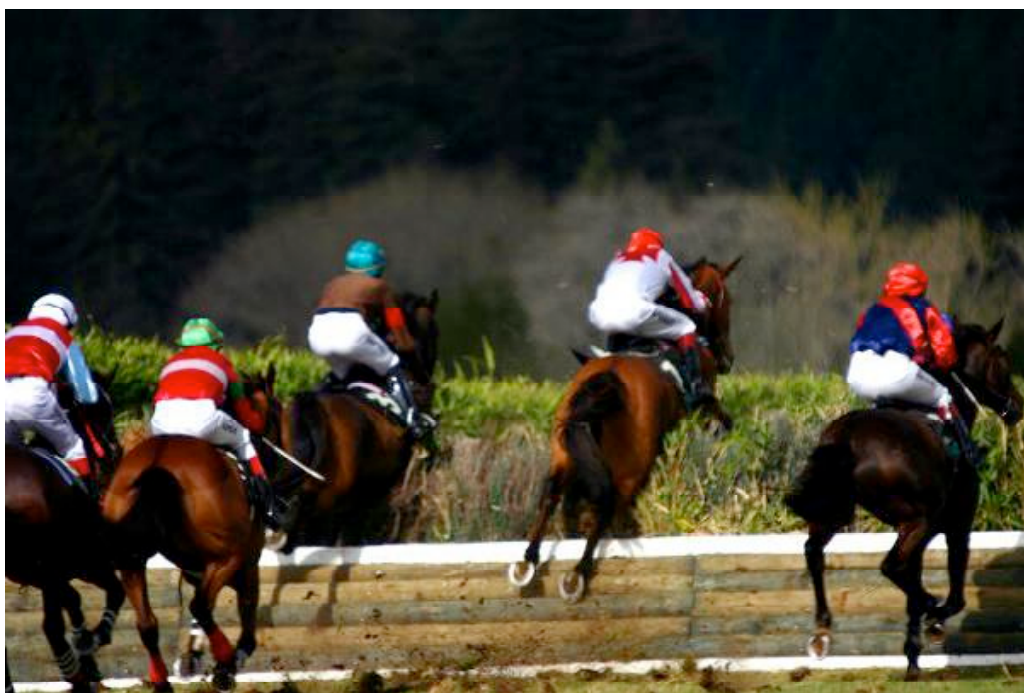
Dans cette discussion mêlée de plaisanterie, un monsieur fait son entrée. Il affiche la liste des non partants officiels. Pour le quarté de ce jeudi, il y a les numéros 2, 7. Nouvelles informations, nouvelles combinaisons pour certains. Un parieur prend appui sur la table. Son journal hippique est plein de classements. Ils les réajustent et fait de nouveaux classements. Le monsieur est le responsable du groupe des agents de la LONATO de ce club. Il est rejointe par une demoiselle. Ils sont maintenant trois derrière le guichet. «C'est la première fois que nous assistons à une coupure d'électricité à un jour ordinaire, sinon, ce sont les samedis et les dimanches qu'on voit cela», dit-il. «Envoyez vos combinaisons pour ceux qui ne sont pas loin. Je vais les enregistrer et à 10h30mn s'il n'y a toujours pas d'électricité, je vais débrancher la machine et aller au siège » dit-il. «Et si là-bas, il n'y a pas de courant ? » rétorque un parieur. « Il y a toujours l'électricité là-bas », répond-t-il.

Aux inquiétudes des parieurs succède la joie de pouvoir jouer avant la clôture officielle des paris prévue pour 11 heures. Rapidement, un rang se forme.

« Dieu merci »

Quelques parieurs ont fait enregistrer leur combinaison. On entend un clic. L'ampoule s'est allumée. La joie est manifestée. Un parieur s'exclame : «Dieu merci ». Il est 10h. Dans une heure, les paris doivent être terminés conformément à ce qui est mentionné dans le journal hippique.

Echange d'argent contre ticket. «Vérifier votre monnaie avant de partir » dit-on comme un refrain derrière le guichet. «Si vous avez



100 francs, je vous donne 1500f », dit-on à un parieur. «Je vais rester à côté et chercher d'autres classements » dit un parieur quand il y a des difficultés à lui trouver sa monnaie.

Un homme d'une cinquantaine d'années n'a pas pu se patienter comme ce dernier. «Tu as ma monnaie ! Pourquoi tu trembles ?», s'adresse-t-il au jeune homme derrière le guichet dans un accent de colère. «Il a peur de ce qu'il a dans la main » dit un parieur. «Tonton, pardon» s'excuse la dame auprès du quinquagénaire qui prend sa monnaie et sort en fulminant. Les paris continuent dans l'espoir de pouvoir avoir sa part dans les 14 millions en jeu pour ce quarté.

Même après avoir joué et à quelques minutes de la clôture des paris, on pèse et sous pèse les classements et même en composer de nouveaux.

Un homme d'une quarantaine d'années, son ticket de 200 francs en main, consulte les documents sur la table. Après quelques minutes, il se décide à faire une

nouvelle combinaison et se dirige à nouveau au guichet à moins de 15 minutes de la fin des paris.

16h37. L'agent de la LONATO remplit quelques paperasses, tout en suivant de la variété musicale sur une chaîne de télévision. Onze personnes sont assises. Certains devisent. D'autres en silence, l'air sérieux, très sérieux, un stylo dans la main et les yeux braqués sur le journal hippique du vendredi 29 juin. 49 millions sont en jeu.

A cette heure de la soirée, le club est un lieu de rencontre et d'échange et de passe temps entre parieurs et aussi de commentaires

sur les derniers résultats de la course. «Si j'avais joué le 5 j'aurais gagné le désordre», regrette un turfiste.

Après quelques minutes d'écriture hésitante, un parieur se dirige vers le guichet. «Je vais jouer d'abord 5-8-16-7-3 » dit-il à l'agent. Il s'agit du quinté favoris du journal hippique. Il prend son ticket de 300 francs CFA et revient s'asseoir pour feuilleter une fois de plus le journal hippique. «Excusez-moi, je demande votre stylo» dit-il à son voisin. Il établit un nouveau classement sur une feuille remplie de combinaisons numériques. Une autre méthode de turfiste est celle

dite «scientifique». Le parieur choisit les meilleurs chevaux qui ont les bonnes cotes ; les meilleures performances et chronomètre ; les meilleurs classements des médias. A partir de ces 4 rubriques, il établit les favoris. Puis, il compare son résultat aux favoris du journal hippique. Sa combinaison se fera sur la base des numéros qui se trouvent dans les deux rubriques.

Des opérations à fatiguer les méninges. Tous espèrent un jour décrocher le gros lot à l'image d'un témoignage de la soirée de cet homme qui a fait un classement sans trop se cacher la tête. N'ayant pas de l'argent pour jouer, il a emprunté 100 francs CFA. Les Dieux étaient avec lui ce jour puisqu'il a gagné une somme de 6 millions de francs CFA qu'il partagea en part égale avec celui qui lui avait prêté l'argent.

«Ceux qui gagnent aux PMU'TG ne se fatiguent pas », conclut un homme d'une quarantaine d'années. « C'est parce que nous connaissons trop qu'on ne gagne pas », soutient un parieur. Si cette phrase a suscité quelques sourires aux lèvres, il n'en demeure pas moins que tous espèrent un jour «la fortune en fin de course » car quand on commence à jouer, «on ne peut plus arrêter» s'exclame le turfiste qui a opté pour la méthode du quinté favori.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1121 DE LOTO BENZ DU 11 JUILLET 2012

Chaque mercredi apporte le bonheur aux fidèles parieurs. Nous voici encore au rendez-vous hebdomadaire de LOTO BENZ qui porte le numéro1122.

En effet, au précédent tirage de la LONATO a encore fait des heureux gagnants de gros lots et de nombreux lots intermédiaires à Lomé et à l'intérieur du pays.

A SOKODE, un lot d'un montant de 500.000F CFA a été remporté par un parieur sur le point de vente 1216.

A LOME, nous avons enregistré deux lots de 750.000F CFA sur les points de vente 6458 et 8172, un gros lot de 1.350.000 F CFA sur le point de vente 7724.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**A la LONATO, TOUT LE MONDE GAGNE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1122 de LOTO BENZ du mercredi 18 JUILLET 2012
Numéro de base

03

26

19

67

85

Personnes handicapées/Emploi

Toujours des obstacles

L'intégration des personnes handicapées dans le circuit de production est un problème majeur indispensable au développement. Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour les intégrer dans la fonction publique, ces handicapés diplômés qui constituent les couches les plus vulnérables de notre société, sont victimes d'un rejet social sur le marché de l'emploi, écrasés par tant de préjugés sociaux.

Etre handicapé diplômé, n'est ni un défaut, ni une incapacité, ni une honte, mais une raison d'avoir plus de courage. En effet, beaucoup d'entre eux souffrent du chômage à long terme. Les sourds-et muets sont les plus touchés de cette opacité sur le marché de l'emploi. Une autre difficulté à laquelle ces handicapés sont confrontés, est le

refus catégorique de certaines structures d'accepter leurs dossiers. «Je suis à ma 5^{ème} année de chômage, malgré le fait que j'ai toujours déposé mon dossier dans plusieurs structures de la place. Je commence à me demander à quoi à servi toute ma carrière scolaire pleine de succès et d'espérances », s'indignait un jeune handicapé en quête d'emploi.

Les personnes handicapées diplômées pensent qu'elles méritent d'être intégrées massivement dans l'administration, même à des postes de contractuel. Cela leur permettra d'intégrer la fonction publique par la suite. Ainsi, elles auront un meilleur avenir pouvant les aider à participer au développement. A défaut de cette théorie et d'autres perspectives



analogues, ces handicapés resteront toujours les personnes les plus démunies.